

APPEL À CONTRIBUTIONS

Numéro 2 / Décembre 2026

GÉOPOLITIQUE DE LA VULNÉRABILITÉ : INTERDÉPENDANCES, COMMUNS MONDIAUX ET REDÉFINITIONS DE LA PUISSANCE

Argumentaire scientifique

Raymond Aron avait fait de la capacité des unités politiques à imposer leur volonté à autrui, par la force ou la menace de la force, le critère central de la puissance dans un système international anarchique (Aron, 1962). Cette lecture classique demeure indispensable, mais elle ne suffit plus à rendre compte des rapports de puissance du XXI^e siècle. Depuis les travaux fondateurs de Robert O. Keohane et Joseph Nye (1977) sur l'interdépendance complexe, on sait que la sensibilité et la vulnérabilité réciproques des États aux flux transnationaux constituent elles-mêmes un objet et un vecteur de la politique de puissance. Ce que le numéro 2 de la *Revue Canadienne de Recherches Globales* - NEXUS propose de théoriser, c'est la mutation des déterminants ou vecteurs de cette politique de puissance. Celle-ci, en effet, ne se joue plus seulement dans la capacité à projeter de la force, mais aussi dans la propension à influencer la vulnérabilité d'autrui ; celle qui naît du contrôle des flux économiques et technologiques, celle qui procède de la dépendance à des espaces partagés, et celle, plus classique, mais réactivée, qui découle de l'exposition à la force armée elle-même.

Le registre des interdépendances économiques et technologiques a connu un renouvellement théorique majeur avec le concept d'interdépendance armée (*Weaponized Interdependence*) proposé par Henry Farrell et Abraham L. Newman (2019), selon lequel les États qui contrôlent les nœuds centraux des réseaux économiques mondiaux, messagerie financière, semi-conducteurs, plateformes numériques, peuvent transformer une position structurelle en levier de coercition par un effet de panoptique informationnel ou par un effet d'étranglement des flux. Cette thèse prolonge et durcit l'intuition plus ancienne de Susan Strange (1988) sur le caractère structurel, et non simplement relationnel, du pouvoir dans l'économie politique internationale, ainsi que la formule d'Edward Luttwak (1990) sur le passage d'une logique de conflit géopolitique à une logique de conflit géoéconomique, où la grammaire du commerce se met au service d'objectifs auparavant réservés à la puissance militaire. L'histoire longue de cette instrumentalisation a été récemment reconstituée par Nicholas Mulder (2022), qui montre comment la sanction économique, conçue durant l'Entre-deux-guerres mondiales comme une alternative pacifique à la guerre, en a, en réalité, reproduit la logique de siège et d'attrition. D'où l'invite à ne point séparer l'analyse des sanctions contemporaines, comme celles décrétées contre la Russie, l'Iran ou la Corée du Nord, de la logique de guerre. Le découplage technologique sino-américain, initié par Washington, résulte de la prise de conscience par les États-Unis d'Amérique de leur vulnérabilité stratégique liée à une forte dépendance aux terres rares chinoises, indispensables aux nouvelles technologies. Loin d'être une simple inflexion économique, ce découplage constitue un nouveau paradigme géoéconomique illustrant une lutte pour le leadership technologique et le contrôle des flux de valeur à l'échelle mondiale (Dai, 2026).

Le registre des communs mondiaux reste paradoxalement le moins mobilisé par la géopolitique appliquée, alors même que la théorie de l'action collective y a produit l'un des corpus les plus solides des sciences sociales. Elinor Ostrom (1990) a montré que la gestion durable des ressources communes ne relève ni du marché ni de l'État seuls, mais de régimes institutionnels situés, dont la robustesse dépend de règles d'appropriation, de surveillance mutuelle et de mécanismes de résolution des conflits construits par les acteurs eux-mêmes. Transposé à l'échelle globale, ce cadre éclaire d'un jour nouveau la gouvernance contestée de l'Arctique, où Klaus Dodds et Mark Nuttall (2019) montrent que la région est simultanément un espace de coopération scientifique, un objet de revendications de souveraineté concurrentes et une infrastructure stratégique de premier plan pour les grandes puissances. Le cyberspace connaît une dynamique analogue. Alexander Klimburg (2017) documente comment un espace conçu comme un commun ouvert est devenu un théâtre de compétition entre modèles rivaux de gouvernance numérique, où les États-Unis, la Russie et la Chine défendent des visions incompatibles de la souveraineté numérique.

Le registre de la coercition militaire est le plus ancien, mais aussi celui dont le regain est le plus brutal. La thèse réaliste de John Mearsheimer (2001), selon laquelle, dans un système anarchique, les grandes puissances sont condamnées à rechercher une sécurité maximale par l'accroissement relatif de leur puissance, retrouve une actualité qu'on ne lui prêtait plus depuis la fin de la Guerre froide. Pour sa part, Graham Allison (2017) a montré, à travers seize cas historiques de transition de puissance, que la probabilité d'un affrontement armé

entre une puissance établie et une puissance émergente est structurellement élevée, sans être pour autant inéluctable, une thèse que Hal Brands et Michael Beckley (2022) discutent et déplacent en avançant que le danger maximal ne provient pas d'une puissance montante sûre d'elle-même, mais d'une puissance qui, ayant atteint son pic, perçoit une fenêtre de vulnérabilité qui se referme et choisit d'agir avant qu'il ne soit trop tard.

Cette dernière hypothèse éclaire avec une acuité particulière la séquence des frappes croisées entre les États-Unis, Israël et l'Iran depuis 2024, dont l'escalade s'est manifestée en 2026 avec des frappes contre des installations civiles et militaires iraniennes, et des ripostes balistiques iraniennes contre Israël et les bases américaines installées dans les pétromonarchies du Golfe (Arabie Saoudite, Qatar, Bahreïn, Émirats arabes unis) et en Jordanie, des blocages récurrents du détroit d'Ormuz et l'échec des tentatives de médiation régionale (Pakistan, Oman). Cette séquence donne à voir un cas paradigmatique de vulnérabilité stratégique-militaire assumée. La dissuasion y échoue à contenir l'escalade, la frappe préventive y redevient un mode d'action revendiqué par des puissances établies aussi bien qu'ambitieuses, et le droit international relatif à l'emploi de la force y est directement contesté dans la pratique plutôt que dans le discours.

L'articulation de ces trois registres appelle un ancrage théorique commun, que la revue situe résolument dans le constructivisme phénoménologique et dans l'école de Copenhague. Peter L. Berger et Thomas Luckmann (1966) ont montré que la réalité sociale, loin d'être un donné objectif, résulte d'un processus continu d'institutionnalisation par lequel des significations partagées finissent par apparaître comme des évidences naturelles ; appliqué à la vulnérabilité géopolitique, ce cadre invite à interroger non seulement l'existence objective d'une dépendance énergétique, numérique, militaire, mais le processus par lequel elle est construite, nommée et instrumentalisée par des acteurs situés. C'est précisément ce que permet la théorie de la sécurisation de Barry Buzan, Ole Wæver et Jaap de Wilde (1998), selon laquelle un enjeu devient un enjeu de sécurité non parce qu'il constituerait une menace objective, mais parce qu'un acteur parvient à le faire reconnaître comme tel par une audience donnée, justifiant ainsi le recours à des moyens exceptionnels. Dans cette perspective, la vulnérabilité n'est jamais seulement subie, elle est aussi énoncée, mise en récit et parfois fabriquée à des fins de politique de puissance. Cela est vrai aussi bien s'agissant du discours sur la dépendance aux minerais critiques que de celui sur la menace existentielle iranienne ou nord-coréenne.

Axes thématiques

1. **Interdépendances économiques et technologiques** : armes, dépendances, découplages (semi-conducteurs, terres rares, énergie)
2. **Espaces communs mondiaux disputés** : Arctique, Antarctique, fonds marins, espace extra-atmosphérique
3. **Cyberespace et intelligence artificielle** : comme nouveaux communs contestés
4. **Coercition militaire et retour de la guerre interétatique** : frappes préventives, prolifération nucléaire, dissuasion en crise : illustrés notamment par la séquence Iran-Israël-États-Unis, mais ouverts à d'autres théâtres (Ukraine-Russie, mer de Chine méridionale, Sabel)
5. **Droit international et gouvernance des espaces partagés** : droit de la mer, droit spatial, régimes polaires
6. **Puissances moyennes** : stratégies de sécurisation des communs et de gestion de la vulnérabilité
7. **Sécurité climatique et communs environnementaux** : comme enjeux géopolitiques
8. **Droit pénal international, justice pénale internationale et crimes contre l'humanité** : la vulnérabilité normative face au retour de la force

Calendrier

Échéance	Étape
25 juillet 2026	Lancement de l'appel à contributions
20 août 2026	Date limite de soumission des propositions (résumés)
30 août 2026	Notification aux auteurs et retour du comité scientifique
1 ^{er} octobre 2026	Date limite de soumission des articles complets
20 octobre 2026	Retours de l'évaluation en double aveugle aux auteurs
30 octobre 2026	Renvoi par les auteurs des versions définitives, intégrant les corrections demandées
1 ^{er} novembre 2026	Clôture du processus éditorial du numéro 2

Modalités de soumission

Les propositions doivent être envoyées dans les deux adresses courriel simultanément :

- redaction@nexusrevue.org et nexusrevuecanadienne@gmail.com

NB : Les manuscrits doivent respecter les normes de la Revue Nexus (Normes APA, 7^e édition, 2019).

Les différentes propositions doivent être accompagnées de l'axe thématique retenu, de cinq mots-clés et d'une courte notice bio-bibliographique de l'auteur ou des auteurs. Les articles complets suivront les normes éditoriales de NEXUS (<https://nexusrevue.org/normes-editoriales/>). Chaque contribution fera l'objet d'une évaluation en double aveugle par le comité scientifique de la revue.

Les langues de publication sont le français et l'anglais.

Comité scientifique

L'évaluation des contributions au numéro 2 est assurée par le comité scientifique international de la revue NEXUS :

- **Mamoudou GAZIBO**, Professeur titulaire de science politique, Université de Montréal (Canada).
- **David GRONDIN**, Professeur titulaire de communication, Université de Montréal (Canada).
- **Boulou EBANDA**, Professeur titulaire de communication, Université d'Ottawa (Canada).
- **Roger TSAFACK NANFOSSO**, Professeur titulaire de sciences économiques, Université de Dschang (Cameroun).
- **Abdou Khadre DIOP**, Professeur titulaire de droit public, Université Numérique Cheikh Hamidou Kane (Sénégal).
- **Patrick Edgard ABANE ENGOLO**, Professeur titulaire de droit public, Université de Yaoundé II (Cameroun).
- **Gonzalo Andrés RAMIREZ-CLEVES**, Professeur, Juris Doctor, PhD, Universidad Externado de Colombia (Colombie).
- **Manassé ABOYA ENDONG**, Professeur titulaire de science politique, Université de Douala (Cameroun).
- **Eustache AKONO ATANGANE**, Professeur titulaire de science politique et études internationales, Université de Yaoundé II (Cameroun).
- **Alphonse Bernard AMOUGOU MBARGA**, Professeur titulaire de science politique, Université de Douala (Cameroun).
- **Henri ATANGANA ONDOA**, Professeur titulaire de sciences économiques, Université de Yaoundé II (Cameroun).
- **Atangcho Nji AKONUMBO**, Professeur titulaire de droit, Université de Buea (Cameroun).
- **Fweley DIANGITUKWA**, Professeur de science politique, Université Président Kasa-Vubu à Boma et Université Kongo (République démocratique du Congo).
- **Joseph EBI NZALIE**, Professeur titulaire de droit, Université de Bamenda (Cameroun).
- **Célestin KAPTCHOUANG TCHEJIP**, Professeur titulaire de science politique, Université de Yaoundé II (Cameroun).
- **Alexis MBIKAYI Mundeke**, Professeur émérite de sciences politiques et administratives, Université des Sciences de l'Information et de la Communication (République démocratique du Congo).
- **Fred Jérémie MEDOU NGOA**, Professeur titulaire de science politique, Université de Douala (Cameroun).
- **Aristide Michel MENGUELE MENYENGUE**, Professeur titulaire de science politique, Université de Douala (Cameroun).
- **Joel Narcisse MEYOLO**, Professeur titulaire d'histoire, Université de Yaoundé I (Cameroun).
- **Ibrahim MOUCHE**, Professeur titulaire de science politique, Université de Yaoundé II (Cameroun).
- **Guy MVELLE**, Professeur titulaire de science politique et études internationales, Université de Yaoundé II (Cameroun).
- **Henri NGOA TABI**, Professeur titulaire de sciences économiques, Université de Yaoundé II (Cameroun).
- **Louis Martin NGONO**, Professeur titulaire de science politique, Université de Yaoundé II (Cameroun).
- **Jean NJOYA**, Professeur titulaire de science politique, Université de Yaoundé II (Cameroun).
- **Blaise-Jacques NKENE**, Professeur titulaire de science politique et études internationales, Université de Yaoundé II (Cameroun).
- **Fabien NKOT**, Professeur titulaire de droit public et de science politique, Université de Yaoundé II (Cameroun).
- **Joseph-Vincent NTUDA EBODE**, Professeur titulaire de science politique et études internationales, Université de Yaoundé II (Cameroun).

- **Viviane Madeleine ONDOUA BIWOLE**, Professeure titulaire en sciences de gestion, Université de Yaoundé II (Cameroun).
- **Mathias Éric OWONA NGUINI**, Professeur titulaire de science politique, Université de Yaoundé II (Cameroun).
- **Hilaire De Prince POKAM**, Professeur titulaire de science politique et études internationales, Université de Dschang (Cameroun).
- **Uday SHANKAR**, Professeur, École Rajiv Gandhi de droit de la propriété intellectuelle, Institut indien de technologie de Kharagpur (Inde).
- **Daniel MBAU SUKISA**, Professeur de droit public, Université de Kinshasa (République démocratique du Congo).
- **Moïse TCHINGANKONG YANOU**, Professeur titulaire de science politique, Université de Yaoundé II (Cameroun).
- **Dominique Junior ZAMBO ZAMBO**, Professeur titulaire de droit privé et sciences criminelles, Université de Yaoundé II (Cameroun).
- **Jean-Calvin ABA'A OYONO**, Maître de Conférences en droit public, Université de Yaoundé II (Cameroun).
- **Aggée Célestin LOMO MYAZHIOM**, Maître de Conférences HDR en sociologie, Université de Strasbourg (France).
- **Serge LOUNGOU**, Maître de Conférences en géographie politique, Université Omar Bongo (Gabon).
- **Éric NGANGO YOUMBI**, Maître de Conférences agrégé de droit public, Université de Douala (Cameroun).
- **Emmanuel WONUYU**, Maître de Conférences en études internationales, Institut des Relations Internationales du Cameroun, Université de Yaoundé II (Cameroun).

Coordination du numéro

Ce numéro est coordonné par le Professeur **Serge LOUNGOU**, membre du Comité scientifique de NEXUS, spécialiste de géographie politique et enseignant-chercheur à l'Université Omar Bongo (Gabon) et le Docteur **Édouard Épiphanie YOGO**, rédacteur associé de la Revue NEXUS, membre du comité éditorial et enseignant-chercheur à l'Université de Yaoundé II au Cameroun.

Références

- Allison, G. (2017). *Destined for War: Can America and China Escape Thucydides's Trap?*; Houghton Mifflin Harcourt.
- Aron, R. (1962). *Paix et guerre entre les nations*. Calmann-Lévy.
- Berger, P. L. & Luckmann, T. (1966). *The Social Construction of Reality: A Treatise in the Sociology of Knowledge*. Doubleday.
- Brands, H. & Beckley, M. (2022). *Danger Zone: The Coming Conflict with China*. W. W. Norton & Company.
- Buzan, B. Wæver, O. & de Wilde, J. (1998). *Security: A New Framework for Analysis*. Lynne Rienner Publishers.
- Dai, M. (2025). Découplage sino-américain : origines, conséquences et alternatives à une désintégration systémique. *Bulletin de l'Observatoire des Politiques Économiques en Europe*, (51), 1-7. <https://opee.unistra.fr/Le-decouplage-sino-americain-une-desintegration-systematique-qui-ne-devrait-pas>
- Dodds, K. & Nuttall, M. (2019). *The Arctic: What Everyone Needs to Know*. Oxford University Press.
- Farrell, H. & Newman, A. L. (2019). Weaponized Interdependence: How Global Economic Networks Shape State Coercion. *International Security*, 44(1), 42-79. https://doi.org/10.1162/isec_a_00351
- Keohane, R. O. & Nye, J. S. (1977). *Power and Interdependence: World Politics in Transition*. Little, Brown and Company.
- Klimburg, A. (2017). *The Darkening Web: The War for Cyberspace*. Penguin Press.
- Luttwak, E. N. (1990). From Geopolitics to Geo-Economics: Logic of Conflict, Grammar of Commerce. *The National Interest*, (20), 17-23.
- Mearsheimer, J. J. (2001). *The Tragedy of Great Power Politics*. W. W. Norton & Company.
- Mulder, N. (2022). *The Economic Weapon: The Rise of Sanctions as a Tool of Modern War*. Yale University Press.
- Ostrom, E. (1990). *Governing the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Action*. Cambridge University Press.
- Strange, S. (1988). *States and Markets*. Pinter Publishers.
- Thual, F. (1996). *Méthodes de la géopolitique : apprendre à déchiffrer l'actualité*. Ellipses.